LE RGPD : UNE FARCE !



Photo : Internet – http://i1.kym-cdn.com/photos/images/original/000/559/605/412

C'est un véritable tsunami qui vient de s'abattre sur le monde de l'informatique !

Donald Trump et ses sbires viennent de promulguer une loi (**Act** en anglais) qui oblige les opérateurs et fournisseurs de services électroniques à révéler les données personnelles de leurs clients lorsqu'elles intéressent les autorités américaines et ce, quelles que soient leur localisation c'est à dire n'importe où dans le monde ! (1)

Cette information révélée par le « Canard enchaîné » du 30 mai 2018 (n'oubliez pas de zoomer) et qui intervient 5 jours après la disposition européenne en matière de protection des données personnelles, est un véritable coup de poignard dans le dos des européens qu'ils soient décideurs ou utilisateurs. Le RGPD apparait tout à coup comme une farce aux yeux de ceux qui pensaient naïvement qu'on allait enfin mettre un frein au « désordre généralisé » qui présidait jusqu'à lors aux traitements des données.

Dans l'immédiat, toujours selon le « Canard » qui est seul pour l'instant à aborder le sujet, notre organisme de surveillance des libertés individuelles en matière informatique (la CNIL) est sous le choc de cette loi dite aux USA « **Act Cloud** » et semble avoir été pris de court (2).

Les européens prépareraient parait-il une riposte ! Quelle qu'en soit la nature, elle ne pourrait être que symbolique, les investigations

américaines en matière d'espionnage revêtant un caractère ultra confidentiel, il sera donc impossible de s'y opposer autrement que par des cris d'orfraie.

BIG BROTHER est bien là ! Pour y échapper, il ne nous reste plus qu'à fermer Internet (si ce n'est pas trop tard) et ouvrir un élevage de pigeons voyageurs pour échanger nos messages sans risques d'interception.

Faites circuler ce billet ! Tout le monde doit savoir que désormais, officiellement et règlementairement, Big Brother nous espionne en permanence et il n'est sans doute pas le seul !

PS : c'est juste au moment où Internet devient indispensable dans notre quotidien (les régions vont bientôt s'atteler à l'initiation informatique de quelque millions de personnes restant encore à évangéliser) que de telles dispositions sont prises. Les théoriciens du complot mondial ne vont pas manquer de se manifester… à raison.

(1) La loi américaine vient à point officialiser des pratiques qui devaient avoir cours depuis belle lurette. (2) La concomitance du RGPD et de l'Act Cloud n'est pas un hasard. L'Europe ne devait pas ignorer le projet étasunien et réciproquement.